



Remplissez votre fiche de dépôt directement en ligne sur http://www.aapes45.fr/Bourse_aux_jouets.
Les fiches pré-remplies en ligne sont prioritaires.



Dépôt réservé aux parents des enfants domiciliés et/ou scolarisés à Semoy.
Possibilité de parrainer une personne hors Semoy.

Dépôt des jouets

Samedi 22 novembre de 9h à 12h30

Reprise des invendus et paiement au vendeur

Dimanche 23 novembre de 16h à 18h

Seuls les jouets en bon état et à la norme CE seront acceptés.

Participation d'1 € par dépôt de liste de 26 jouets maximum.

Règlement à télécharger et fiche de dépôt à remplir sur <http://www.aapes45.fr> et sur place.

